

Programme d'introduction pour les nouveaux délégués

«La FMH, c'est vous...»

Afin de promouvoir la collaboration entre la FMH et les organisations médicales, la FMH a convié fin octobre, pour la première fois, les nouveaux présidents, membres de comité et secrétaires généraux à un programme d'introduction. Exposés, ateliers et stands d'information ont permis à quelques cinquante participants de découvrir les activités de la FMH et d'échanger sur des sujets d'actualité.

Jacqueline Wettstein

Cheffe de la division
Communication

Plus de 38 000 membres, 72 organisations médicales affiliées, quelque 170 commissions de travail et comités, et l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) comme organe autonome: la FMH est une entité aux visages multiples dont le fonctionnement relève d'une certaine complexité. C'est pour cette raison mais aussi pour renforcer la collaboration avec les organisations médicales que, le 29 octobre dernier, la FMH et plus particulièrement le Secrétariat général ont invité pour la première fois les nouveaux présidents, membres de comité et secrétaires généraux d'organisations médicales à une demi-journée d'information à Bienne. Avec les membres du Comité central et les collaborateurs du Secrétariat général, ce sont donc pas moins de 70 personnes de toutes les régions linguistiques de la Suisse qui ont répondu présentes – avec parmi elles, plusieurs néophytes mais aussi quelques vieux loups de la politique professionnelle.

Le défi de l'hétérogénéité

Pour Jürg Schlup, président de la FMH, il était tout d'abord important d'expliquer le fonctionnement de la FMH et de ses organes. Au sommet de la pyramide se trouve l'organe suprême: la votation générale, comparable à une votation populaire. Ensuite, la Chambre médicale – le parlement des médecins – qui définit les principes de la politique professionnelle, suivie de l'Assemblée des délégués, interface entre les neuf membres de l'exécutif, le Comité central et la Chambre médicale. J. Schlup a ensuite décrit les tâches de la Commission de déontologie de la FMH. Après avoir brièvement relaté l'historique des sociétés de médecins, J. Schlup a rappelé l'objectif de la FMH: offrir des soins de qualité à des prix adéquats, le maintien de la liberté thérapeutique, la défense des intérêts professionnels et économiques des médecins, la promotion des sciences médicales ainsi que la formation postgraduée et continue. Selon lui, les tâches de la FMH pourraient se résumer par l'aphorisme «L'argent et l'esprit», en analogie à l'œuvre de Jeremias Gotthelf.



Lors de l'assemblée plénière, le président de la FMH, Jürg Schlup, présente les structures politiques et les tâches de la FMH.

Le défi majeur de la FMH pour défendre les intérêts de ses membres réside dans l'hétérogénéité du corps médical. Alors que l'activité professionnelle des membres de la FMH est plutôt homogène, à la différence des partis politiques par exemple, l'éventail politique au sein du corps médical est extrêmement large. D'où la difficulté pour la FMH de se positionner sur les questions de politique de santé. Malgré tout, la FMH doit toujours viser une prise de position claire.

Correspondance:
FMH
Elfenstrasse 18
Case postale 300
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11

direction[at]fmh.ch
www.fmh.ch

Le Secrétariat général au centre des commandes

Avec plus de 80 collaborateurs et collaboratrices répartis dans dix divisions, le Secrétariat général de la FMH est à l'interface entre les décisions politiques et stratégiques, et les activités opérationnelles. Sous la direction de la Secrétaire générale Anne-Geneviève Bütikofer, il met à la disposition des médecins une centaine de prestations directes pour les soutenir pendant leur formation postgraduée et continue ou dans leur pratique quotidienne. Il reçoit chaque jour – chiffres éloquentes – entre 2500 et 3000 e-mails et son service de traduction traite 125 000 lignes chaque année. Il doit par ailleurs coordonner les travaux de quelque 170 commissions et organiser plus de 200 séances par an. Madame Bütikofer souligne enfin que la FMH reste à l'écoute des organisations médicales et de ses membres. Le Comité central et le Secrétariat général ne peuvent en effet répondre à leurs besoins et défendre leurs intérêts au niveau fédéral que s'ils connaissent leurs points de vue.

Le Service juridique revêt également une importance cruciale pour les organisations médicales et pour les membres. Il gère le Bureau d'expertises extra-judiciaires de la FMH, coordonne les Commissions d'opposition pour, respectivement, les titres de formation postgraduée et les établissements de formation postgraduée, et centralise les travaux relatifs à la formation des assistantes médicales. Il conseille bien évidemment aussi les médecins sur des questions d'ordre juridique, précise le chef de la division Hanspeter Kuhn.

La formation d'aujourd'hui et de demain

L'ISFM, organe autonome de la FMH depuis maintenant cinq ans, se consacre exclusivement à la forma-

tion médicale postgraduée et continue. Cette séparation de l'organisation professionnelle a permis de conserver la formation entre les mains des médecins et confirme une tendance observée à travers le monde, précise Werner Bauer, président de l'ISFM. Toutes les questions liées à la formation des médecins relèvent de l'ISFM, qui se charge du suivi d'environ 10 000 médecins-assistants, traite près de 2000 demandes de titres et planifie la certification de 1500 établissements de formation postgraduée et continue, poursuit Christoph Hänggeli, directeur de l'ISFM. Doté de 24 collaborateurs et collaboratrices, l'ISFM dispose de son propre secrétariat et constitue le plus grand domaine du Secrétariat général. Il est la seule organisation chargée de la formation des médecins accréditée par la Confédération et réunit tous les principaux acteurs et institutions. Au-delà des affaires courantes, Werner Bauer souhaite sensibiliser le corps médical, et notamment les formateurs, à la nécessité d'aménager et de développer la formation postgraduée pour que les jeunes médecins soient en mesure de répondre aux exigences de demain. En ce qui concerne le financement de la formation postgraduée, qui n'est pas encore arrêté, il s'agit aujourd'hui de le garantir à long terme et de manière convaincante.

Sept ateliers interactifs ont ensuite donné un aperçu des sujets traités par les divisions du Secrétariat général. Organisés en petits groupes de six à sept participants par atelier, ils ont également permis à ces derniers de se rencontrer, de nouer ou de renouer des liens, ce qui était l'un des objectifs majeurs de cette rencontre, au-delà de l'échange d'informations.

La devise: une rémunération appropriée

L'atelier sur les tarifs ambulatoires a mis l'accent sur la volonté de refléter le plus correctement possible la réalité dans les structures tarifaires. L'objectif principal doit être une évaluation appropriée des prestations médicales ambulatoires, qu'elles soient fournies en cabinet médical, à l'hôpital ou dans une institution comparable. Ernst Gähler, vice-président de la FMH, et Roger Scherrer, chef de la division Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire, ont présenté les nombreux projets du département, notamment la révision globale de la structure tarifaire TARMED à laquelle collaborent actuellement plus de 150 personnes. Ils ont également souligné la large gamme de prestations ainsi que toutes les informations mises en ligne sur www.fmh.ch, dont notamment le navigateur TARMED.

De son côté, le département Tarifs et économie de la santé pour les médecins hospitaliers de la FMH œuvrent pour des structures tarifaires adaptées aux prestations. Beatrix Meyer, cheffe de la division, a montré comment les différents points soulevés par le corps médical au sein des organes nationaux et dans la procédure de propositions ont été progressive-



La Secrétaire générale, Anne-Geneviève Bütikofer, présente le Secrétariat général de la FMH, premier point de contact entre les membres et la FMH, et ses principales prestations.

ment intégrés dans la structure tarifaire SwissDRG – un processus qui se poursuit encore. Pour développer les nouvelles structures tarifaires de la réadaptation hospitalière (ST Reha) et de la psychiatrie (TARPSY), le département a, dès le départ, collaboré avec les sociétés de discipline médicale et les associations faitières concernées en vue d'une reproduction des prestations la plus appropriée possible. Beatrix Meyer a ensuite montré l'impact du nouveau financement hospitalier notamment grâce aux études concomitantes initiées par le département.

Une participation proactive au système de santé

En fondant voici deux ans l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM), la FMH a posé un jalon important et réaffirmé que la qualité des soins doit



Les participants suivent attentivement les informations données lors des ateliers interactifs ou...



... passent de stand en stand pour se renseigner sur les prestations et les activités de la FMH.

être définie par les médecins et que cette compétence doit rester de leur ressort, explique Christoph Bosshard, membre du Comité central de la FMH, lors de l'atelier du département Données, démographie et qualité. L'ASQM se consacre à la qualité dans le cadre de projets qu'elle organise ou coordonne, par exemple le Swiss Quality Award, avec lequel elle sensibilise et promeut les activités qualité et la mise en réseau au sein du corps médical. Esther Kraft évoque ensuite une autre activité centrale de sa division: la statistique médicale annuelle. Seules des données fiables permettent en effet d'étayer de manière convaincante les arguments à faire valoir sur la scène politique quand il s'agit, par exemple, de gestion stratégique de l'admission ou de pénurie de médecins.

Remo Osterwalder, membre du Comité central et responsable du département Médecins en libre pratique, a présenté, entre autres, les activités du groupe de travail «Soins de base». Ce dernier observe les évolutions actuelles, comme les besoins des prochaines générations de médecins, et décèle ainsi les enjeux et les défis de demain auxquels devra répondre notre système de santé, et notamment le corps médical. A ce sujet, la Suisse est dans le même bateau que de nombreux pays européens qui ne sont pas épargnés par une pénurie de médecins liée à la migration sud-nord des praticiens ainsi qu'à la féminisation de la profession, comme l'a expliqué Monique Gauthey, membre du Comité central et représentante de la FMH dans plusieurs organisations internationales.

L'efficacité des médecins en ligne de mire

eHealth fait depuis longtemps partie des sujets récurrents de politique de santé, comme l'ont montré lors de leur atelier Gert Printzen, responsable de département et membre du Comité central, et Judith Wagner, cheffe de la division. Prêt en permanence à surfer sur le large éventail de sujets à traiter, le groupe de travail eHealth de la FMH a été en mesure de faire passer des éléments importants dans la loi fédérale sur le dossier électronique du patient, actuellement débattue au Parlement. Par ailleurs, avec le Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (IPAG DEP), la FMH a créé un organe déterminant, selon G. Printzen, chargé de définir les contenus et les processus, et de les adapter aux besoins.

La participation à des projets comme le Plan suisse de vaccination ou le Programme national pour l'arrêt du tabagisme «Vivre sans tabac» constitue l'une des principales activités du département Promotion de la santé et prévention, dirigée par Christine Romann, membre du Comité central, et Barbara Weil, cheffe de la division. D'un côté, il s'agit d'apporter le point de vue du corps médical dès la phase conceptuelle de programmes nationaux ou régionaux, et de l'autre, de montrer aux médecins et aux patients l'intérêt de la prévention pour son propre bien-être.



Trois questions à la Secrétaire générale

C'est la première fois que le Secrétariat général propose cette séance d'information. Qu'est-ce qui vous a incitée, en tant que Secrétaire générale de la FMH, à organiser cette manifestation?

Anne-Geneviève Bütikofer: Plusieurs facteurs. Premièrement la volonté d'offrir un programme d'introduction aux personnes nouvellement élues et nommées, et pour les secrétaires généraux, ainsi que des outils et des informations utiles à leur prise de fonction pour l'année à venir. Deuxièmement le souhait de répondre à une demande répétée de plusieurs organisations cantonales, de discipline et faitières de la FMH. Enfin le souhait de permettre à nouveau aux secrétaires généraux de se réunir de manière répétée, rencontre qui a disparu avec le temps.

Comment intensifier la collaboration entre la FMH et les organisations médicales affiliées?

A. Bütikofer: Pour intensifier ou optimiser une collaboration, il faut tout d'abord bien se connaître et savoir ce que chacun des partenaires fait. Puis sur la base de l'offre et de la demande existantes, il faut se poser la question de la possible mutualisation des efforts et de la répartition des tâches. Le but est d'optimiser le bénéfice du travail de chacun et d'éviter des doublons et des redondances.

Dans votre exposé, vous avez dit «La FMH, c'est vous». Que souhaitez-vous des organisations médicales et des membres?

A. Bütikofer: Une association n'est rien d'autre que la somme de ses membres. Ce sont eux qui y travaillent, qui s'y engagent et qui la font vivre. Trop souvent la FMH est considérée comme un pouvoir central et contraignant par les membres ou les organisations médicales qui la constituent. Or elle n'est que l'expression de la volonté de ces derniers. Les membres font de la FMH ce qu'ils en veulent au travers de leurs représentants. Elle leur appartient, qu'ils en profitent!



La volonté d'approfondir l'échange avec la FMH est particulièrement appréciée.

Informations diverses et variées

Les participants ont eu la possibilité de glaner des informations dans les divers stands et d'y découvrir les prestations de la FMH, comme le guide pratique juridique ou la carte de professionnel de santé (HPC), d'avoir une vue d'ensemble des offres de FMH Services ou de mieux comprendre les relations avec les médias.

Les sujets brûlants

Divers sujets brûlants comme l'intervention tarifaire du Conseil fédéral ou la nouvelle organisation TAR-MED Suisse ont été abordés lors de la séance plénière de clôture. Il a aussi été question de l'initiative parlementaire du conseiller national Toni Bortoluzzi sur le coma éthylique, qui constituerait un changement de paradigme car le principe de solidarité serait délaissé au profit du principe de causalité. Ensuite, le sous-projet 3 de MARS «Données structurelles: cabinets médicaux et centres de soins ambulatoires» de l'Office fédéral de la statistique a été abordé car la loi impose aux cabinets médicaux et aux centres de soins ambulatoires de fournir chaque année des données structurelles. Mais le corps médical a lui aussi la possibilité de collecter des données complètes de qualité qui lui serviront d'arguments pertinents dans le débat sur la politique de santé.